

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 1^{er} juillet 2024 - 1,50 €

N° 90

Premier tour

Le Rassemblement national et ses alliées totalisent 33,4 % des votes avec 39 élus dès le premier tour dont Marine Le Pen, devant le Nouveau Front populaire 29 %, avec 32 députés au premier tour, et Ensemble (majorité présidentielle) à seulement 21,5 % (2 députés) et Les Républicains, 6,56 % (2 députés). La participation a été de 66,71 %.

La suite dépend de la qualité du report des voix à droite et à gauche. Lundi on annonçait 188 duels et 306 triangulaires. Mais le nombre de celles-ci devait diminuer avec de nouveaux désistements de candidats arrivés en troisième position, en application des consignes de rassemblement et de « *barrage républicain* » lancés par Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon ou Raphaël Glucksmann.

La majorité absolue des députés semble difficilement atteignable par le parti de Jordan Bardella et les chances de ce dernier de devenir rapidement Premier ministre restent hautement problématiques. D'où les suppositions les plus extraordinaires sur le futur gouvernement, jusqu'à une hypothèse de gouvernement par le président lui-même armé du fameux article 16. Pourquoi pas Gabriel Attal reconduit à son poste, comme Ursula von der Leyen à la tête de l'Union européenne ?

Bref, une situation exaspérante, qui met le pays en état de faiblesse dans un contexte national chauffé à blanc, et international de montée des périls économiques et militaires. On pensait avoir eu, avec François Hollande, le président le plus calamiteux de la V^e République, mais on finira par le regretter. N'a-t-il pas recueilli 36 % des suffrages dans sa circonscription corrézienne.

Frédéric Aimard



Le débarquement

Sous quelque point de vue qu'on l'aborde, le principal enseignement du premier tour des législatives voulues brutalement par le chef de l'État réside dans le rejet de celui-ci. S'il faut évidemment se féliciter de la très forte hausse de la participation – encore qu'un tiers des Français ne se soient pas déplacés –, force est de constater qu'il ne reste plus qu'un

SOMMAIRE

P. 1 : Premier tour. Le débarquement. – P. 2 : Défaillances étatiques. Industriels charcutiers. – P. 3 : Lectures. – P. 4 : Fait divers. – P. 5 : Diplomatie partagée. – P. 6 : Israël en pointillé. – P. 7 : Après le second tour, la désobéissance civile ? – P. 8 : Théâtre : *La Tempête*. Dessin : Stage de calligraphie.

cinquième des électeurs à avoir apporté leurs voix aux candidats se réclamant de lui, et encore souvent fort timidement. Deux ans après avoir été réélu président de la République, Jupiter ne se retrouve à la tête que de la troisième force politique du pays...

Comment, dès lors, nier qu'Emmanuel Macron suscite un rejet populaire comme rarement observé sous la Ve République? On peut dire que, malgré un petit ralentissement final, il a poursuivi l'erreur de la campagne européenne, s'affichant omniprésent et dominant de la voix en toutes circonstances, sans d'ailleurs aucun souci de cohérence. Il a même été, le 24 juin, jusqu'à parler de « guerre civile », expression imprudente qui manque de hauteur de vue – même si les débordements qui se sont réalisés comme prévu dimanche soir rappellent l'existence de casseurs plus ou moins politisés.

Lui qui rêvait manifestement de renouveler la tentation du grand centre chère à Valéry Giscard d'Estaing n'a réussi qu'à concentrer sur sa personne les colères et les désillusions des électeurs. On peut même estimer, en tenant compte de ceux qui ne sont pas allés voter, que 87 % des Français n'ont pas voté pour ses représentants. On peut aussi noter que les deux tiers qui ont donné leurs suffrages au Rassemblement national et au Nouveau Front populaire avec leurs alliés plus ou moins déclarés ont exprimé une nette volonté de tourner la page du macronisme.

La question se pose de voir comment se positionnent ceux qui ont recueilli les quelque 20 % allant au camp présiden-

tiel. Non seulement lorsqu'ils se trouvent amenés à choisir entre le RN et le NFP, mais aussi lorsqu'ils pensent pouvoir maintenir une sorte de macronisme sans Macron. Peut-être y en a-t-il même qui rêvent d'une improbable poursuite de l'expérience? ils doivent pourtant savoir que les Français ne croient plus aux hommes politiques affirmant qu'ils vont réaliser ce qu'ils n'ont jamais fait... Mais il est aussi possible que le président de la République accepte, comme Mitterrand et Chirac avant lui, une cohabitation où il pourrait encore tirer quelques ficelles, avec, par exemple, l'usage de l'article 16 – à moins qu'il ne démissionne.

Dans l'immédiat, après le débarquement du pilote, il va falloir organiser l'arrivée au port de ceux qui vont diriger le bateau. Cela va nécessiter de définir le cap autrement que par le rejet à la mer de ceux dont on ne veut pas. Le second tour pourrait aider à cette nécessaire clarification qui devrait également affecter cette gauche et cette droite (10 % à LR) restées dans les marges.

Jean-Gabriel Delacour

Défaillances étatiques

Il est nécessaire de s'interroger sur la pertinence des programmes présentés par les partis. Il est indispensable de se soucier des conditions dans lesquelles ils pourraient être appliqués.

La volonté des ministres ne suffit pas: il faut qu'ils puissent s'appuyer sur leur administration et sur l'ensemble des services de l'État dans les moindres

détails de l'action quotidienne. Or la plupart des réformes menées depuis quarante ans ont été faites selon l'idée qu'il fallait « moins d'État », donc moins d'entreprises publiques, moins de fonctionnaires et une gestion calquée sur les méthodes du secteur privé.

À droite comme à gauche, on affirmait que ces réformes feraient baisser l'endettement public et permettraient d'offrir aux citoyens des services moins chers. Une fois de plus, on a surtout vérifié que l'enfer était pavé de bonnes intentions. La dette publique a explosé, le marché de l'électricité a fait monter les prix, les prix du transport ferroviaire sont prohibitifs si on n'accepte pas de fortes contraintes dans les réservations, la crise de l'hôpital public n'en finit pas d'engendrer des rapports jamais lus...

Quelles que soient ses intentions, le gouvernement qui sera formé après le 7 juillet sera confronté à des obstacles visibles et invisibles. On voit que les réformes de la fonction publique ont engendré une bureaucratie proliférante et une inflation de cabinets de conseil, des tarifications aberrantes et la marginalisation d'innombrables citoyens qui ne maîtrisent pas l'informatique pour leurs démarches.

On voit beaucoup moins que la France manque d'ouvriers qualifiés – on s'en est aperçu quand il a fallu réparer les centrales nucléaires –, que les policiers surchargés de missions sont accablés de tâches bureaucratiques, que de nombreux fonctionnaires sont employés dans des structures (la lutte contre la radicalisation par exemple) qui n'ont aucun résultat mais qui en-

tretiennent tout un réseau d'experts parasites, que l'État ne recrute plus guère les ingénieurs qu'il forme encore.

Circuits coupés, pièces manquantes, rouages défaillants: il faudrait réparer la machine étatique avant toute entreprise de grande envergure.

Claudine Uzerche

Industriels charcutiers

Présidente de la FNSEA de 2017 à 2023, éleveuse de porcs en Maine-et-Loire, Christiane Lambert est devenue présidente de la FICT (Fédération des Industriels des charcutiers et traiteurs) le 1er juillet. Elle présidait depuis 2020, la COPA, le Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne, son second mandat à la tête de ce syndicat s'achevant en septembre prochain.

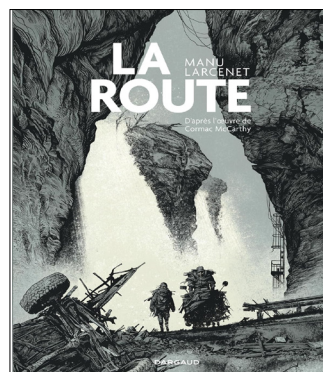
Fondée en 1924, forte de 300 adhérents dont le groupe vendéen Fleury-Michon (3 350 salariés) et le groupe breton Bigard (plus de 13 000 salariés), la FICT est devenue un lobby emblématique du système agroalimentaire français. Elle représente surtout les intérêts des industriels fournissant en jambon, pâtés ou saucissons les enseignes de la grande distribution. En cela, l'arrivée à sa tête de Christiane Lambert est emblématique de la persistance de l'interpénétration du syndicat agricole majoritaire avec un certain productivisme critiqué par d'autres acteurs émergents du monde agricole.

Jérôme Besnard

■ **Chômage :** En ballottage favorable dans sa circonscription des Hauts-de-Seine, le Premier ministre Gabriel Attal n'a pas signé le décret prévu pour le 1^{er} juillet concernant la réforme de l'assurance-chômage.

■ **Atos :** Le 26 juin, David Layani, repreneur désigné par les actionnaires du groupe Atos, a publié un communiqué selon lequel « *Le consortium Onepoint, Butler Industries et Econocom confirme mettre fin aux négociations en cours, dans le cadre de la phase de due diligence et de discussions entamées avec Atos le 12 juin* ». Le comité représentatif des créanciers obligataires, soutenu par la plupart des banques concernées, a fait alors une offre globale de restructuration de la dette, formalisée le 30 juin et qui diminue la dette de l'entreprise de 3 milliards d'euros sur 5. L'offre de l'État de racheter certains secteurs stratégiques pour 700 millions d'euros a été confirmée. Le financier tchèque Daniel Kretinsky a réitéré son intérêt pour participer à la relance d'Atos. David Layani, qui a démissionné du conseil d'administration, souhaite récupérer les 11 % du capital qu'il possède, mais la valeur boursière d'Atos reste proche de zéro.

■ **Thales :** L'entreprise française d'armement de haute technologie a été l'objet, la semaine dernière, de perquisitions menées par 65 enquêteurs et 12 magistrats dans ses sièges français, hollandais et espagnol. Les juges et l'agence de coordination européenne Eurojust enquêtent sur des ventes de sous-marins au Brésil et en Malaisie et de matériels



ROMAN GRAPHIQUE

Les survivants

Classique de la littérature américaine, *La Route* de Cormac McCarthy vient d'être adaptée en bande dessinée par Manu Larcenet. Dans un univers post-apocalyptique où tout n'est que cendre et cruauté, un homme et son fils marchent en poussant un caddie rempli des provisions glanées dans les décombres du vieux monde. Ils avancent vers le sud avec l'espoir d'y trouver le salut et croisent des loques humaines prêtes au pire pour survivre. La faim, la peur et la violence les accompagnent. Tout est noir, avec à peine des touches de couleurs froides, dans les dessins de Larcenet qui a su rendre la déshumanisation et le désespoir voulus par McCarthy. Un chef-d'œuvre littéraire et graphique.

« *La route* », Manu Larcenet, éditions Dargaud, 160 p., 28,50 €.

JEUNESSE

Sur la piste du meurtrier

Aggie Morton est excitée. Un séjour au Grand Hôtel de Harrogate, rien que ça ! Et son ami Hector Perot est là aussi. Que du bonheur ! Enfin presque ! L'adoles-



cente accompagne sa mère venue en cure thermique pour se remettre de son récent veuvage. À peine arrivés, une rumeur inquiète les curistes : trois jours plus tôt, une femme a été retrouvée morte dans les jardins. Quand un second corps est découvert, il n'y a aucun doute pour Aggie, Hector et Georges, un client handicapé, il s'agit de meurtres. Voici nos trois jeunes gens transformés en détectives. Marthe Jocelyn poursuit sa série d'enquêtes policières inspirées par Agatha Christie.

« *Meurtre au Grand Hôtel* », Marthe Jocelyn (texte), Isabelle Follath (illustrations), Gallimard jeunesse, 384 p., 17,50 €.

ESSAI

Vaincre sa peur

Toujours en alerte, le suricate, prêt à détecter le danger et à se protéger. C'est cet animal du désert que Pablo Servigne et Nathan Obadia ont choisi pour emblème. La peur s'est immiscée dans notre quotidien. Résultat : 15 % de la population souffrent d'anxiété. Alors comment remettre de la sérénité dans son corps et son esprit ? Ces deux experts en traumas donnent des éléments pour combattre les craintes qui nous empêchent d'avancer



dans la vie. Un manuel de « phobographie ».

« *Le pouvoir du suricate* », Pablo Servigne et Nathan Obadia, Seuil, 288 p., 19,50 €.

REVUE

Le sport en photos

Jacques Lartigue a photographié tout ce qui bouge : les grands prix automobiles, les jeux de plage, le ski, le ballon et le tennis. *Polka*, la revue du photojournalisme, lui rend hommage avec un portfolio de ses images emblématiques. Au sommaire également : Omaha Beach vue par les photographes américains, un entretien avec Stéphane Duroy, le rêve californien, la couleur des sentiments, Mary Ellen Mark...

« *Sport et littérature* », *Polka*, été 2024, 7 €. En kiosque et en librairie.



militaires à l'Inde, qui ont donné lieu, selon la justice, à des pots-de-vin.

■ **Social** : Le groupe Avec (ex Amapa et Doctocare), « plateforme globale » constituée par le financier Bernard Bensaid en regroupant sous sa bannière 400 établissements, surtout dans les domaines de la santé des personnes âgées, concernant 12 000 collaborateurs au service d'un million de personnes, est en redressement judiciaire depuis mars. Sa dette sociale et fiscale atteindrait les 177 millions d'euros et la justice a le plus grand mal à détricoter cet empire constitué bien souvent « à la barre du tribunal » par endettement excessif et promesses difficilement tenables.

■ **Extrêmes** : La dissolution du mouvement étudiant Gud et de 3 autres entités d'extrême droite lyonnaises (Rempart, La Traboule et Top Sport Rhône), ainsi que celle du mouvement islamiste Jonas Paris ont été actées en conseil des ministres le 26 juin.

■ **Covoiturage** : Sur plainte de la société d'autocars Flexibus, le Conseil d'État a, le 25 juin, annulé le système des certificats d'économie d'énergie pour le covoiturage longue distance, dont le principal et presque seul bénéficiaire a été la plateforme Blablacar en partenariat avec TotalEnergies ou, plus modestement, avec Engie. Le Conseil d'État devrait maintenant se prononcer sur la partie de ce système qui concerne le covoiturage de courte distance. Celui-ci a donné lieu au même « effet d'aubaine », c'est-à-dire à la distribution de primes

sans efficacité écologique mais avec des profiteurs occasionnels. Ce genre de dérives est régulièrement observé. Par exemple avec l'apparition de réparateurs ambulants de vélo suscités par la prime de 50 euros offerte pour faire réparer son vélo lors du déconfinement ou d'autres primes pour réparer l'électroménager, ou plus grave encore, certains travaux d'isolation des logements dont l'efficacité est surévaluée... Le montant de ces transferts serait de 5 milliards par an.

■ **Presse** : 80 % de la rédaction de l'hebdomadaire *Marianne* a voté pour la grève, le 27 juin, contre le projet de cession du journal, par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, au milliardaire français Pierre-Édouard Stérin qu'elle juge trop proche de l'extrême droite à la suite de révélations, dans *Le Monde*, sur ses rapports avec Marine Le Pen.

■ **Internet** : L'État français a racheté à Nokia, le 27 juin, pour environ 100 millions d'euros, Alcatel Submarine Network, entreprise qui pose des câbles sous-marins pour le trafic Internet. Dette : L'Insee a publié le 28 juin le chiffre de la dette française : 3 159,7 milliards d'euros, soit 110,7 % du PIB.

L'HUMEUR DE PRÉCY

Fait divers

Dans la région parisienne, un bâtiment où sont stockés diverses marchandises avant d'être transférées dans le commerce où elles seront proposées à la vente. Une situation assez banale, qui n'attirerait pas particulièrement l'attention. Sauf qu'une bande de jeunes adolescents désœuvrés a trouvé là l'occasion de se défouler. Ils ont donc vandalisé les véhicules présents, cassé les vitres des fenêtres à coups de pierres, forcé une porte, renversé les étagères, jeté à terre ordinateurs et téléphones, sans oublier de s'en prendre au tableau électrique. Tout cela sans aucune raison, sans aucune justification politique, idéologique ou autre. Rien que le plaisir de commettre des dégâts très dommageables.

Sur place, deux employés, aidés par un passant qui se trouvait être un ancien gendarme, immobilisent deux de ces jeunes, tout en prenant soin de ne pas les molester. Au bout d'une heure et demie, la police locale arrive, mais déclare son incompétence, l'affaire relevant, selon elle, d'un commissariat situé à l'autre bout de la ville. Mais les agents de ce dernier estiment n'avoir pas à se déplacer, faute d'atteinte aux personnes. Ils donnent même l'ordre à leurs collègues venus sur les lieux de relâcher les assaillants, en leur rendant notamment papiers et téléphones portables. Autrement dit, pas d'enquête, pas d'interrogatoire et pas de relevé d'empreintes. On n'essaie même pas d'identifier ceux qui se sont enfuis, les relations, les parents, le collège où ils sont scolarisés. Rien.

Cela démontre malheureusement deux choses. La première, vécue par beaucoup d'habitants, exprime l'insécurité ambiante avec une aggravation de la jeunesse des mis en cause. La seconde, hélas aussi perçue par de plus en plus de Français, témoigne de l'incapacité des forces dites de l'ordre à intervenir lorsqu'elles sont sollicitées. Qu'il s'agisse de consignes venues d'en haut, de résignation quotidienne ou de dépit face au laxisme judiciaire, la réalité est là : on ne peut plus compter sur elles.■

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard
Édité par Spfc-Acip, 60, rue de Fontenay.
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre
TVA intracommunautaire FR21418382149 - ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.
Abonnement 1 an = 20 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :
<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

Merci de signaler par mail, votre réabonnement
Paiement par virement. Rib sur demande. frederic.aimard@gmail.com

Diplomatie partagée

■ **Droits de l'homme :** Le lanceur d'alertes Julian Assange, 52 ans, fondateur de Wikileaks, et qui a révélé, en 2007, des crimes de guerre américains en Irak, a passé un accord de plaider-coupable avec la justice américaine. Il a été autorisé à regagner l'Australie, où il a atterri le 26 juin. Sur le chemin du retour, il s'était arrêté, le même jour, aux îles Mariannes du Nord, où un juge fédéral américain de l'île de Saipan l'avait condamné à 62 mois de prison. Cette peine couvre les 5 ans de prison provisoire qu'il a subis à Londres à la demande des États-Unis. L'ancien Premier ministre australien Kevin Rudd, actuel ambassadeur à Washington, l'accompagnait lors de ce retour.

■ **Europe :** Les formations centristes du Parlement européen (chrétiens-démocrates, sociaux-démocrates et libéraux) se sont mis d'accord, le 27 juin, pour reconduire Ursula von der Leyen à la tête de la Commission européenne. La Première ministre centriste estonienne Kaja Kallas dirigera la diplomatie et l'ancien Premier ministre socialiste portugais Antonio Costa sera à la présidence du Conseil européen. La Hongrie de Victor Orban a pris, le 1er juillet et pour 6 mois, la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne.

■ **États-Unis :** Le premier grand débat télévisé entre Joe Biden, 81 ans, et Donald Trump, 78 ans, a eu lieu le 27 juin à Atlanta sur CNN. Joe Biden n'a pas rassuré sur sa capacité à se prêter à ce genre d'exercice et les sondages le donnent toujours en retard de quelques points dans l'opinion.

Partagée à Bruxelles, partagée à Berlin, partagée à Paris, partagée à l'Otan, la diplomatie, relevant hier du « *domaine réservé* », est passée en mode hybride.

Le consensus en politique étrangère est de plus en plus de mise en Europe, le plus souvent un consensus mou autour du plus petit commun dénominateur. L'affaiblissement de la diplomatie française n'est pas lié en soi à une cohabitation ni à un retour du nationalisme comme le suggère une pétition de diplomates et anciens diplomates anonymes, mais à la pratique suivie par le président Macron et au sabotage de l'outil dont ils se prévalent et qui n'est plus.

Le président sous la V^e République dispose des moyens institutionnels pour exercer les fonctions régaliennes. Mais, au fond des choses, le jeu diplomatique dépend d'un rapport de forces international. Si, sans lien apparent, la dissolution a suivi les élections européennes, c'est, comme l'avait indiqué Emmanuel Macron, que son engagement européen est pour lui au cœur de sa fonction telle qu'il la conçoit, une présidence européenne.

Au Parlement européen, Valérie Hayer a réussi de justesse à conserver la présidence du groupe Renew mais celui-ci est rétrogradé en quatrième position avec 74 membres (contre 103), dépassé par le groupe des conservateurs (ECR) avec 83. La coalition sortante entre sociaux-démocrates, libéraux et démocrates-chrétiens a été reconduite mais avec une majorité réduite à 38 sièges (399 sur 720). La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, n'est pas à l'abri de défections, certaines délégations nationales, dont le LR français, ayant annoncé qu'elles ne vote-

raient pas pour elle. Macron espère obtenir la reconduction d'une grande vice-présidence française comme celle occupée par Thierry Breton, devenu un ardent opposant à celle-ci. Il reste qu'au Parlement comme à la Commission, c'est en tant que libéral européen qu'E. Macron a encore son mot à dire plutôt que comme représentant de la France. Les choix aux postes dirigeants de l'Union ont ainsi fait l'objet d'une présélection entre les trois groupes plus qu'entre pays membres : à raison de deux par groupe, les centristes n'étant plus au pouvoir que dans trois pays, c'est l'ex-Premier ministre, battu et sortant, d'un quatrième, les Pays-Bas, Mark Rutte, désigné comme nouveau secrétaire général de l'OTAN, qui y a participé, sans aucun titre ! Pour les sociaux-démocrates, l'Allemand Scholz dont la coalition n'a plus qu'un an à vivre, et l'Espagnol Sanchez toujours sur le fil ; pour les démocrates-chrétiens, le Polonais Tusk et le Grec Mitsotakis, alors que le PPE est au pouvoir dans douze États de l'Union et que leur poids lourd au Parlement est la CDU allemande.

Deux grands absents de cette distribution des rôles : les Verts alors que l'une de leurs chefs de file, Annalena Baerbock, est ministre allemande des Affaires étrangères et que le chancelier Scholz doit tout partager avec ses partenaires de coalition ; les Conservateurs d'ECR dirigés par la Première ministre italienne Giorgia Meloni, dépitée de ne pas avoir été admise au partage, se réservant d'avancer ses pions au sein du Conseil européen et du Parlement, en attendant... Trump dans six mois, le temps de la présidence tournante hongroise de Viktor Orban. ■

Dominique Decherf

■ **Kenya :** Le gouvernement a reculé sur ses projets de nouvelles taxes après de violentes émeutes près du Parlement à Nairobi le 25 juin.

■ **Bolivie :** Le 26 juin, des chars avaient pris position devant le palais présidentiel de La Paz. Le président Luis Arce a dénoncé une tentative de coup d'État du gé-

néral Juan José Zuñiga, qui a été arrêté par le ministre de l'Intérieur mais prétend avoir agi sur ordre du président...

■ **Argentine :** Après six mois de négociations, le plan de libéralisation de l'économie a été définitivement adopté, le 28 juin, par les députés du Congrès, par 147 voix sur 256. L'inflation mensuelle

est tombée à 4,2 % en mai et Javier Milei espère un taux proche de 0 % en juin ou juillet.

■ **Iran :** Le candidat « réformateur » Masoud Pezeshkian, est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle le 30 juin. Le taux d'abstention a été officiellement de 60 % mais sans doute beaucoup plus

important, peut-être 90 %. On s'attend à ce que le candidat ultra-conservateur Saïd Jalili, arrivé en seconde position, soit proclamé vainqueur au second tour.

■ **Luxe :** LVMH (Bernard Arnault) a pris une participation de 3 % chez son concurrent suisse d'origine sud-africaine Richemont (propriétaire de Cartier).

■ **Aviation :** Spirit AeroSystem, important sous-traitant mis en cause dans les difficultés techniques de Boeing, va fusionner avec Boeing, dont il était issu, sauf certaines activités liées à Airbus qui rejoindraient le constructeur européen. L'opération valoriserait cette entreprise à environ 5 milliards de dollars.

■ **Japon :** Le 28 juin, la monnaie japonaise a connu son cours le plus bas depuis 38 ans. Un dollar vaut 161 yens. Un euro vaut 172 yens. Cette baisse convient aux industries exportatrices mais bride le pouvoir d'achat des Japonais.

■ **Disparition :** Lalla Latifa, mère du roi Mohammed VI, est décédée le 29 juin.

Israël en pointillé

Le petit État du Proche-Orient, réellement menacé par l'Iran et conspué par des groupes plus ou moins influents dans le monde entier, retient très fortement l'attention comme grave point de fixation dans un monde de plus en plus incertain. Les modalités de son existence et de son action entraînent des répercussions dans de nombreux pays occidentaux, d'abord aux États-Unis – à cause de ce qu'il est convenu d'appeler « le vote juif » à la prochaine présidentielle – mais aussi en France, où certains en viennent à souhaiter plus ou moins ouvertement sa disparition. Il convient pourtant de sérier les problèmes, relevant de trois grandes catégories : la vie politique interne, les menaces à ses frontières et la géopolitique régionale.

Certes, il faut tenir compte de la personnalité et des manœuvres du Premier ministre Benjamin Netanyahu, qui donne l'impression de tout faire pour rester au pouvoir afin d'échapper à un procès, ainsi que de la double question des circonstances de l'attaque terroriste du Hamas

le 7 octobre et des négociations pour la libération des otages. Pour le moment, la société israélienne semble avant tout soucieuse des conséquences du jugement rendu à l'unanimité par les neuf magistrats de la Cour suprême, qui ont estimé que devaient s'arrêter les décennies d'exemption du service militaire de dizaines de milliers de jeunes ultra-orthodoxes. Des 400 étudiants de la fondation d'Israël on est passé en vingt ans à 800 exemptions de ce type puis, aujourd'hui, à 63 000, alors que nombre d'entre eux ne passent pas leur temps sur la Torah, se contentant de toucher les allocations de l'État. Or, les ultra-orthodoxes non seulement représentent plus d'un cinquième de la population, mais restent indispensables à la coalition au pouvoir...

Deuxième problème : les menaces aux frontières, dues à l'Iran et à ses multiples alliés régionaux : le Hamas à Gaza, le Hezbollah au Sud Liban et les Houthis au Yémen. Les uns et les autres se servent d'armes de plus en plus sophistiquées, utilisant

notamment des drones. Les inquiétudes permanentes qu'ils font régner s'ajoutent aux multiples attentats individuels perpétrés en Israël ainsi qu'au sentiment de danger né de la multiplication des assassinats au sein de la communauté arabe tout comme des actions violentes et parfois sanglantes menées par des « colons » dans les territoires théoriquement administrés par l'Autorité palestinienne.

Malgré ce contexte, l'État hébreu peut pourtant se targuer de n'avoir pas à subir d'offensives de la part des États arabes environnants. Cela démontre deux réalités. D'abord, le peu d'engagement de ces pays aux côtés des Palestiniens et, plus particulièrement, du Hamas. Ensuite, l'importance des liens établis par Israël avec ses voisins, qu'ils soient déjà diplomatiques ou encore limités ; certains sont anciens, notamment dans le domaine sécuritaire, où l'excellence israélienne n'est plus à démontrer. Mais reste à conquérir les opinions publiques.

Jean Étèveaux

Futurs naufragés de l'Espace

Pas de chance pour Boeing avec son Starliner victime de nombreuses fuites. Actuellement arrimé à la station ISS, il était prévu qu'il ramène sur terre l'équipage américain, arrivé il y a trois semaines. Il n'y a pas de problème estime la NASA, le problème sera résolu.

C'est pourtant un problème majeur pour le Starliner de Boeing victime de nombreux déboires avec une mise en circulation qui a duré près de dix ans, accusant un important retard face à son concurrent d'Elon Musk. Pour l'heure, selon la Nasa, deux semaines supplémentaires seront nécessaires pour régler le problème des fuites d'hélium des propulseurs. A priori le vaisseau pourrait revenir sur Terre en cas d'urgence, mais un tel cas n'est actuellement pas constaté. Les

deux astronautes ne sont pas bloqués, ils en profitent pour compléter leurs recherches et l'ISS dispose d'assez de vivres pour nourrir les équipages actuels. Les deux astronautes américains Butch Wilmore et Suni Williams doivent donc prendre leur mal en patience en attendant que les ingénieurs au sol trouvent la solution. Au maximum le Starliner peut rester 45 jours amarrés à l'ISS. En début de semaine, deux sorties extravéhiculaires sont prévues pour les deux astronautes afin d'inspecter la navette.

De nombreuses incertitudes donc, mais qui doivent être réglées car Boeing ne peut se payer le luxe d'un échec, ni d'une catastrophe lors du retour sur Terre.

Philippe Buron Pilâtre

Après le deuxième tour, la désobéissance civile ?

par Christian Fremaux avocat honoraire

On a pris l'habitude, ce qui n'est pas une approbation, d'entendre des militants affirmer qu'ils ne conforment pas à la loi qui est liberticide ou contraire à leurs convictions, au nom de principes supérieurs à tout fondement républicain qui constitue l'État de droit. Ils désobéissent et demandent l'impunité. Outre qu'on change immédiatement la loi ou la politique ! Ils agissent par la violence dite défensive qui serait légitime face à celle de l'État. Or l'État n'a pas de droits spécifiques. C'est nous l'État, l'ensemble des millions de citoyens qui ont délégué leur pouvoir de souverain, respectent les institutions et les corps représentatifs, qui votent et paient impôts et taxes. Et qui veulent la tranquillité quoi qu'ils pensent. On appelle cela de la démocratie qui est une valeur rare dans le monde.

Chacun a le droit de réagir avec son raisonnement, ses émotions, sa sensibilité, ses certitudes, ses peurs y compris si elles sont irrationnelles. Dans l'absolu on peut considérer que la loi élaborée et votée après débats dans l'intérêt général est faite pour les autres, au service des puissants, des dominateurs, et qu'il faut l'écarter. Les tribunaux ont cette fonction pas le coup de force. Ni l'avis d'élites prétendument éclairées. On connaît tous un exemple de ce qui nous paraît injuste. Mais il doit nous dépasser et toucher à l'intérêt public s'il faut ne pas appliquer le règlement commun. Comme en copropriété.

François Mitterrand avait évoqué la force injuste de la loi. En 2018 le Conseil constitutionnel a érigé la fraternité au même niveau constitutionnel que la liberté et l'égalité. Chacun admet que lorsque la loi devient obsolète ou a des effets pervers il faut l'abroger ou la modifier. Mais il faut respecter la règle du jeu collectif. Car quand les bornes sont franchies il n'y a plus de limites. Si l'émotion et le ressenti dominant la raison tout est permis.

C'est le philosophe du Massachusetts David Henry Thoreau, mort en 1862, qui a pratiqué puis théorisé la doctrine de la désobéissance civile. John Rawls décédé en 2002 a réfléchi sur la Justice sociale : il a défendu une société basée sur une justice redistributive qui réduirait les inégalités. Il a prôné des actes non violents, publics et politiques. Or le concept de désobéissance civile est de nos jours mis à toutes les sauces. On peut résumer vulgairement et partialement cette posture par : "je suis ému, je suis choqué, je détiens la vérité, cette décision est injuste. Je suis donc libre de m'affranchir de toute contrainte collective et de décider ce que je veux dans l'intérêt des autres. Ma conscience est la seule boussole possible. Je veux faire progresser la société".

La question est : qui décide de l'intérêt public ? Ou du danger contre la République et les libertés ? Et sur

quels critères objectifs ? La subjectivité peut-elle l'emporter ? Quelles sont les valeurs dites supérieures et non écrites qui permettent de mettre au ban les valeurs républicaines faisant consensus. Certes l'humanité que personne ne représente est essentielle. Et la nature doit être protégée. Mais personne n'a le monopole du bien. La vie en société est un compromis permanent.

On entend des hauts fonctionnaires, des enseignants et aussi malheureusement des magistrats qui bien qu'indépendants sont tenus au devoir de réserve et de neutralité puisqu'ils jugent au nom du peuple français, tenir des propos étonnants et graves. Ils n'appliqueront pas les directives gouvernementales d'un pouvoir issu des urnes mais qui serait extrême et qui ne conviendrait pas à ce qu'ils souhaitent. Ils l'estiment dangereux. Ils parlent des extrêmes de droite naturellement mais comme ils sont présumés de bonne foi, on peut aussi supposer de gauche ? Ils peuvent démissionner par avance ou non - personne n'est à l'abri d'une bonne surprise - ce qui serait à leurs honneurs. Se soumettre ou se démettre disait Gambetta à Mac-Mahon. Sinon ils vont devoir respecter le scrutin quel qu'en soit le résultat. On ne peut éliminer des millions d'électeurs qui auraient fait un mauvais choix et recommencer le match.

Je ne doute pas que ces vigies auto-désignées morales de l'État payées par le contribuable connaissent leurs devoirs. On ne peut ajouter au chaos politique actuel et peut être futur de la désobéissance civile par ceux et celles qui sont les exécutants de l'État profond, qui doivent assurer la stabilité des institutions et les faire fonctionner avec objectivité. On leur fait confiance. D'autant plus que le Président de la République a des pouvoirs pour contrer toute déviance ou tentation autoritaire bien que l'article 20 de la constitution dispose que le gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. Sous le contrôle des tribunaux. Pas de la rue ou d'entraves diverses.

Appeler publiquement à la désobéissance civile est dangereux et sera contre-productif. Pour des serviteurs de l'État c'est inadmissible même s'ils sont citoyens par ailleurs avec leurs opinions. La théorie légale des baïonnettes intelligentes permet à un fonctionnaire de ne pas exécuter un ordre manifestement illégal. Mais qui qualifiera de manifestement inapplicable telle consigne ou politique publique décidées par des élus du suffrage universel ? Les magistrats. Ce qui avec le conseil constitutionnel étendant largement sa compétence et ses interprétations des textes ou des grands principes du droit avec le concours des cours suprêmes et des juridictions européennes formerait un gouvernement des juges. Le peuple est-il d'accord ? Attendons l'après second tour. ■

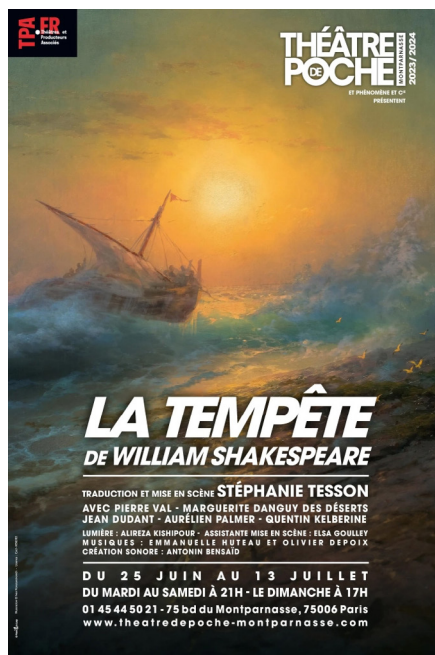
Stéphanie Tesson à la barre

Sur la toile du fond de la scène, un ciel nuageux. Par terre, une caisse. Dans un coin, une couverture de survie, froissée. Dans la cacophonie, une corne de brume, un cri. Capitaine, qu'est-ce qu'il se passe !

Prospero, duc de Milan, est trahi par son frère et exilé avec sa fille Miranda sur une île déserte. Tirant de ses livres un pouvoir magique, il réduit en esclavage le monstrueux Caliban, et prend à son service Ariel, esprit du vent. Douze ans plus tard, alors que le navire de son frère passe à proximité, Prospero provoque une tempête pour le faire échouer sur l'île...

La Tempête est la dernière pièce de Shakespeare. Une pièce mythique. Amour, complot, trahison, vengeance, pardon. L'être humain, dans sa complexité, dans son époque. Une pièce spectaculaire, tentaculaire, labyrinthique.

Stéphanie Tesson a mis sa patte, apporté sa touche, sa sensibilité, et, disons-le tout de suite, c'est savoureux. Elle est repartie du texte de Shakespeare, a traduit, coupé, réorganisé. Elle embarque l'équipe autant que le spectateur dans son univers, on est chez elle autant qu'on est chez Shakespeare. Stéphanie Tesson nous raconte



la vengeance de Prospero, maître de son île, seigneur manipulateur et patelin des destins. Du concentré de Tempête, efficace et tortueux à souhaits. Farcesque quand il faut. Sans aucun temps mort.

Sur scène, ils sont cinq, ils ne sont que cinq, survoltés et bourrés d'énergie, passant d'un personnage à l'autre au fil d'un élément de costume. J'ai été particulièrement sensible au jeu de

Pierre Val, magnifique Prospero, mais aussi Gonzalo le courtisan et Trinculo le bouffon. À la touche lunaire que Marguerite Danguy des Déserts donne à Ariel, l'esprit du vent positif qui rêve de liberté. C'est parfois chaotique, parfois un peu cacophonique, toujours ça avance. Pierre Val, Marguerite Danguy des Déserts, Jean Dudant, Quentin Kelberine, Aurélien Palmer, l'équipe fonctionne, la passion passe, le bonheur est contagieux.

Si vous appréciez l'univers de Stéphanie Tesson, vous allez adorer, c'est tout elle. Si vous savez vous laisser surprendre par une nouvelle perspective sur un texte que vous connaissez, vous allez savourer. Si vous aimez le théâtre passion, *La Tempête* de Stéphanie Tesson est faite pour vous.

**Guillaume d'Azémar
de Fabrègues**

Au Poche Montparnasse jusqu'au 13 juillet 2024. Du mardi au samedi : 21h00 ; dimanche : 17h00. Durée : 1h30. Texte : William Shakespeare – traduction Stéphanie Tesson. Mise en scène : Stéphanie Tesson. Avec : Pierre Val, Marguerite Danguy des Déserts, Jean Dudant, Quentin Kelberine, Aurélien Palmer. Production : Théâtre de Poche-Montparnasse – Phénomène & cie Visuel : Pierre & le Loup – Ivan Konstantinovitch.

Calligraphie à la librairie Gay-Lussac

La calligraphie, ou l'art de bien écrire (du grec ancien καλλιγραφία, [kalligraphia], composé de κάλλος [kállos], beauté, et de γράφω [grapho], écrire) puise ses racines dans les plus anciennes formes d'écriture. Scribe, moine copiste, écrivain public... dans toutes les civilisations, le calligraphe est considéré comme un passeur de savoir et de sagesse. Considéré comme un art martial, l'art de bien écrire est une étape indispensable et intimement liée au développement du guerrier dans la pensée orientale et asiatique.

La calligraphie est une voie. Une voie de développement personnel, un cheminement de la pensée vers l'acte, un puissant exercice visant à l'équilibre de tout l'être.

La calligraphie permet de faire siens les grands textes de l'histoire

de l'humanité, et de les transmettre sous une forme personnelle.

C'est un art qui permet d'acquérir la maîtrise du geste et de la respiration, une posture du dos et du cœur, et la détermination des mots.

Atelier d'initiation à la calligraphie anglaise et aux arabesques.

Le mercredi 3 juillet 2024, de 9h30 à 12 heures, à la librairie Gay-Lussac, 49 rue Gay-Lussac, Paris 5^e. RER Luxembourg, bus 21,24 et 27 arrêt Feuillantines.

Cet atelier est ouvert aux débutants et aux confirmés.

Après un café de bienvenue, l'atelier se déroulera en deux groupes :

- Les débutant(e)s étudieront les bases de la calligraphie, posture, respiration, tenue de la plume, tracé, alphabet etc.

- Les confirmé(e)s commenceront par revoir les fondamentaux, pour s'échauffer et pour que la calligraphe puisse évaluer leur niveau. Ensuite, le stage se déroulera en fonction de ce que chacun(e) souhaite faire. Vous pourrez travailler sur un projet au choix, tout en bénéficiant d'un accompagnement ou bien poursuivre l'expérimentation des arabesques. Voici la liste du matériel nécessaire :
- Des feuilles de papier pour calligraphie ou de canson à grain assez lisse
- plumes (sergent-major, plumes cassées et plumes à dessin) et porte-plume
- crayon de papier ou portemine HB ou F
- encre classique ou à dessin (de préférence pas d'encre de Chine)
- une règle

Si vous ne disposez pas du matériel

nécessaire ou désirez découvrir la calligraphie sans investir tout de suite dans du matériel, il est possible de louer le matériel pour la durée de l'atelier (10 €).

Le prix du stage est de 130 € (comprenant l'adhésion à l'association des Amis de la Librairie Gay-Lussac pour l'année 2024, ce qui donne droit à des réductions de 10 % sur les livres et objets de la librairie (hors neuf et dépôts), des tarifs préférentiels pour les ateliers qui ont lieu tous les mois, et des invitations aux dédicaces ou conférences ayant lieu à la Librairie.

Attention les places sont limitées et l'inscription est obligatoire. Pour les adhérents à l'Association des Amis de la Librairie Gay-Lussac, le tarif du stage est de 100 €. Pour tout renseignement complémentaire : agnes.geminet@orange.fr